- Accueil >
- Actualités >
- Archives 2023 >
- Prix : Dermagne pose un ultimatum aux acteurs de la chaîn...

## Prix : Dermagne pose un ultimatum aux acteurs de la chaîne alimentaire

Catégorie

Actualité

**Publication** 

19/06/2023

Prix : Dermagne pose un ultimatum aux acteurs de la chaîne alimentaire

Suite à une réunion sur le « prix du caddie » qu'il a eue avec la Fevia et l'Observatoire des prix, le ministre de l'Économie, Pierre-Yves Dermagne (PS), appelle les acteurs de la chaîne alimentaire à trouver un accord qui permette une baisse des prix pour la mi-juillet.

« J'ai demandé aux acteurs du secteur (alimentaire, ndlr) de s'accorder pour anticiper la renégociation des prix fixés en magasin, négociation qui a lieu chaque année. Il n'est en effet pas acceptable que, lorsque les prix des denrées alimentaires diminuent, le consommateur doive attendre des mois avant d'en ressentir ses effets en magasin », a déclaré Pierre-Yves Dermagne dans un communiqué publié mercredi. Le ministre fédéral de l'Économie fait ainsi référence à la baisse des prix de nombreuses matières premières (céréales, lait, huiles végétales... mais aussi énergie) observée ces derniers mois, mais qui tarde à se refléter sur les tickets de caisse des consommateurs. « J'appelle à ce qu'un accord satisfaisant puisse se conclure d'ici à la mi-juillet. Cette concertation, qui réunit les différents maillons de la chaîne alimentaire belge, est en effet déterminante pour une baisse des prix alimentaires pour le consommateur. » Ces propos font suite à une réunion sur le thème du « prix du caddie » qui s'est tenue dernièrement entre le ministre, la Fédération de l'industrie alimentaire belge (Fevia) et des représentants de l'Observatoire des prix, et dont le but était de trouver des solutions à même de faire baisser les prix des produits alimentaires. Pierre-Yves Dermagne emboîte ainsi le pas, dans une certaine mesure, à son homologue français, Bruno Le Maire, qui a récemment conclu un accord

<u>avec 75 grandes entreprises alimentaires</u> en vue de réduire les prix de centaines de produits à partir du mois prochain.

## Contrôle, dénonciation et surprise

Afin de s'assurer que les différents acteurs de la chaîne alimentaire jouent bel et bien le jeu, des comparaisons au niveau des marges et des prix dans le secteur agroalimentaire belge seront effectuées par rapport à la situation dans les pays voisins. Les données récoltées par l'Observatoire des prix seront également utilisées à cette fin. En cas de non-coopération, le ministre Dermagne n'exclut pas de publier une liste des entreprises qui refuseraient de diminuer leurs prix.

Suite à cette sortie, la Fevia s'est dite « surprise », et ce, à plus d'un titre. « Nous sommes tout d'abord étonnés parce que nous n'avons été invités à discuter de la problématique que ce week-end seulement », a déclaré le directeur de la communication de la fédération, Nicholas Courant, à Belga. « Ensuite, parce qu'il (Pierre-Yves Dermagne, ndlr) laisse entendre qu'il a demandé à ce que la chaîne de concertation dans le secteur soit activée rapidement alors que nous en sommes les instigateurs. » Le représentant de la Fevia a également estimé que copier ce que faisait la France était irréaliste chez nous. « Si la France applique un blocage des prix, il faut se souvenir qu'au plus fort de la crise énergétique, elle est venue en aide au secteur. Il n'y a rien eu de tout ça en Belgique (...) Certains coûts n'ont pas pu être répercutés sur le prix à cause des contrats avec les supermarchés qui ont souvent refusé de renégocier. Des entreprises ont dû vendre à perte. » Enfin, Nicholas Courant s'est également demandé comment le ministre de l'Économie comptait s'y prendre pour publier une liste des entreprises qui n'auraient pas voulu réduire leurs prix. « Où va-t-il trouver les données de toutes les sociétés de la chaîne alimentaire ? », pointe-t-il, jugeant par ailleurs la méthode peu constructive.

Retour aux actualités